

ITALIEN

ÉPREUVE D'OPTION : ÉCRIT

Camilla Maria Cederna, Vincenza Perdichizzi

Coefficient : 3 ; **durée** : 6 heures

Le sujet d'écrit de cette année était constitué, comme à l'ordinaire, par un dossier de synthèse, à l'attention des candidats. Il comprenait cinq documents en prose, de nature et d'époques différentes, portant sur la question de la langue italienne, notamment sur le rapport entre la langue nationale et les dialectes. Les textes, disposés en ordre chronologique, s'étendaient tout au long de l'arc temporel allant de l'unité politique italienne à l'époque contemporaine, d'Alessandro Manzoni à Umberto Eco. Le dossier comprenait des passages tirés d'essais linguistiques très célèbres (le rapport *Sur l'unité de la langue italienne et les moyens de la diffuser* de Manzoni, l'*Histoire linguistique de l'Italie unie* de Tullio De Mauro), d'un article de journal (la lettre au *Corriere della Sera* d'Alberto Arbasino), d'un texte littéraire (*Ville, j'écoute ton cœur* d'Alberto Savinio), et de l'intervention de Eco au congrès du Quirinal sur le rapport entre la langue italienne et l'identité nationale. Ce dernier avait eu lieu à l'occasion des célébrations pour les 150 années de l'Unité italienne, en 2011, et le jury s'attendait à retrouver dans les copies des candidats quelques retentissements des nombreux débats et manifestations ayant accompagné cet anniversaire, ce qui n'a pas été toujours le cas.

En revanche, dans les copies les plus faibles, on a remarqué une difficulté à se repérer correctement dans l'histoire italienne et à distinguer le passé post-unitaire – quand les dialectes étaient très répandus – du présent – où, généralement, ils sont en train de disparaître et ne représentent plus une menace pour l'italien. Ce qui dénote aussi une lecture peu attentive du dossier, dont les textes mettaient en évidence l'évolution du rapport entre la langue nationale et les idiomes régionaux ainsi que le statut différent des dialectes eux-mêmes, certains desquels, tel le vénitien de la *Serenissima*, ont exercé pendant longtemps office de langue. La méconnaissance des enjeux complexes du débat émergeant dans les textes a amené parfois à la rédaction de plans banals, appuyés sur des stéréotypes, ou bien sur des oppositions simplifiées, tel l'antithèse entre famille et État, l'une s'exprimant à travers les dialectes et l'autre imposant la langue commune. Les potentialités du dossier, par contre, ont été bien exploitées par d'autres candidats, qui ont su en dégager une problématique nuancée, en analysant les aspects économiques, culturels, politiques et psychologiques de l'usage des dialectes. Dans la plupart des copies, les candidats ont su transposer le débat de son contexte national d'origine à la scène européenne et ont analysé les tensions entre globalisation et localismes pour aboutir aux différentes fonctions exercées respectivement par les dialectes et la langue nationale.

Comme dans les années passées, on a particulièrement apprécié la mobilisation des savoirs des candidats, qui ont intégré les textes du dossier avec des exemples tirés de leur bagage culturel, même si l'on recommande la pertinence de ces renvois : il ne s'agit pas d'étaler des connaissances variées, mais de renforcer les argumentations du plan à travers des références judicieuses.

En général, le niveau de l'expression écrite était correct, voir bon et même très bon. Parmi les fautes les plus récurrentes, on signale les hésitations face à la forme de l'article défini (**i stessi mezzi*, au lieu de *gli stessi mezzi*, **dei stili*, au lieu de *degli stili*), la traduction de « alors que » par « allora che », l'usage des prépositions calqué sur le français (**impedire a*, **venire di*), la confusion des genres et les accords erronés (**la valore*, ** le Comuni*, **nel vita quotidiana*, **informazioni obiettivi*), la présence de traductions francisées (**la riuscita scolastica*), ou bien des tournures maladroites et appartenant au registre populaire (*il guaio è che*, *diventare stufi*).